

DÉPARTEMENT GARD  
ARRONDISSEMENT LE VIGAN

Effectif légal du conseil municipal  
11

Nombre de conseillers en exercice  
10

Convocation : 17 décembre 2018

**REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE SAINT JEAN DE CRIEULON  
DEPARTEMENT DU GARD  
SEANCE DU 20 décembre 2018**

L'an deux mille dix-huit, le vingt du mois de décembre à dix-huit heures trente minutes, en application du code général des collectivités territoriales (CGCT), le conseil municipal de la commune de SAINT JEAN DE CRIEULON régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ces séances, sous la présidence de Sonia RIFKIN, Maire.

**Étaient présents les conseillers municipaux suivants :**

Mesdames RIFKIN Sonia, GREVE Béatrice,

Messieurs : REMEZY Gérard, CORBEL Frédéric, ZANINI Mario, LEIGNEL Jean- Marie,  
WALKER Maurice

Absents : BLANC Danièle procuration à RIFKIN Sonia,  
ANDRIEU Véronique procuration à GREVE Béatrice,  
CAMPOS Yvan,

Conformément au code général des collectivités territoriales, Madame GREVE Béatrice est élue secrétaire de la séance par le conseil municipal.

Lecture du procès-verbal de la précédente réunion, approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 22 novembre 2018, les membres du Conseil signent le registre.

Les décisions suivantes pourront faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif compétent dans les 2 mois à compter de leur transmission au représentant de l'Etat.

**Délibération N° 36bis-2018**  
**Demande d'une subvention d'investissement auprès de la Préfecture**

Mme le Maire demande un ajout à l'ordre du jour :  
Délibération pour demande d'aide de subvention d'investissement auprès de la Préfecture (DETR) pour le financement de la Traversée d'Agglomération sur laquelle sera précisée le montant de la subvention accordée par le Conseil Départemental du Gard soit 200KE maximum. Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer la délibération.

**Délibération N° 37-2018**  
**Signature de la CONVENTION avec le Conseil Départemental du Gard , RD 35**

Afin d'obtenir le montant de l'aide accordée soit 200KE maximum correspondant à 46% du montant des travaux de la 1ère tranche, nous devons signer une convention avec le Conseil Départemental du Gard.

**Délibération N°38-2018**  
**NON TRANSFERT de la compétence EAU et ASSAINISSEMENT à la Communauté de Communes.**

Pour l'eau, nous n'avons pas la compétence. C'est le S.I.A.E.P de St Nazaire des Gardies qui devra prendre cette délibération.

En ce qui concerne l'assainissement autonome, la compétence est déjà assurée par la Communauté de Communes.

Et pour l'assainissement collectif, la Communauté de Communes n'étant pas actuellement en mesure d'assurer le service, nous conserverons cette compétence puisque le report est possible jusqu'en 2028.

**Délibération N°39-2018**  
**DECISION MODIFICATIVE au Budget Assainissement**

**CREDITS A OUVRIR**

Chapitre	Article	Sens	Section	Service	Nature	Montant
040	1391	D	I		Subvention d'équipement (amortissement)	+4.00 €
<b>Total</b>						<b>+ 4.00 €</b>

Chapitre	Article	Sens	Section	Service	Nature	Montant
042	777	R	F		Subvention d'équipement (amortissement)	+4.00 €
<b>Total</b>						<b>+ 4.00 €</b>

**CREDITS A REDUIRE**

Chapitre	Article	Sens	Section	Service	Nature	Montant
21	2156	D	I		Matériel spécifique d'exploitation	-4.00 €
<b>Total</b>						<b>- 4.00 €</b>

Chapitre	Article	Sens	Section	Service	Nature	Montant
70	706221	R	F		Redevance pour modernisat. Reseaux coll.	-4.00 €
<b>Total</b>						<b>- 4.00 €</b>

## INDEMNITES au COMPTABLE du TRESOR PUBLIC

Comme chaque année, la comptable nous adresse ses indemnités qui s'élèvent cette année 406,23 €.

Accord de l'ensemble du conseil pour lui verser le montant proposé.

### QUESTIONS DIVERSES

- POINT sur le LOTISSEMENT « la BRUSSIÈRE II »

7 compromis de vente sont signés,

4 ventes signées, les 3 autres seront effectives dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2019

Il reste donc 1 lot à vendre.

- Le SMEG, nous rembourse 720€ sur les travaux d'enfouissement des réseaux.

- Une séance de cinéma Plein Air aura lieu le 17 juillet 2019.

- Cette année encore, nous allons bénéficier de la part du Conseil Départemental du Gard d'une dotation de 160 végétaux. Nous avons sollicité le Pays Cévenol ( association de réinsertion) pour se charger de la plantation. Coût de l'opération : 205€ /jour, 3 jours de prévus.

- Il est abordé le problème des déchets verts.

La Communauté de Communes vient de se doter d'une broyeuse à végétaux et peut mutualiser le service auprès des communes. Il pourrait être envisagé de mettre à disposition la remorque positionnée dans certains quartiers du village afin de collecter les végétaux pour ensuite les rassembler afin de les broyer. Le compost obtenu pourrait être distribué à l'ensemble des habitants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.

